



AGENTS DE LA SÛRETÉ FERROVIAIRE

SPÉCIAL ACTIVITÉ CYNOPHILE

FOCUS SUR LA RÉUNION MÉTIER

Dans un contexte social compliqué au sein de l'activité cynophile, la direction de la sûreté a réuni les organisations syndicales le 8 novembre dernier pour une réunion spécifique sur cette activité. [Explications.](#)



UN CONSTAT UNANIME

Peu importe la spécialité des conducteurs de chien, les problèmes n'ont fait que s'accroître au fil du temps, au même titre que leurs responsabilités, le tout avec un manque de reconnaissance accru de leur investissement quotidien. C'est dans ce contexte extrêmement particulier que Christophe Bouteille, directeur adjoint de la sûreté, a animé cette réunion.

QUE DIT LA DIRECTION ?

Le directeur adjoint a tout d'abord rappelé son attachement à l'activité cynophile. Pour rappel, il était à l'origine du retour en puissance de l'activité en 2011, avec la création du centre national cynophile à Villeneuve. Il souhaite qu'aucune différence de traitement n'existe entre les spécialités défense et détection. Cependant, il reconnaît qu'un travail conséquent attend la direction de la sûreté sur l'activité cynophile et notamment concernant la spécialité défense. ...

**LES ATTENTES
DES AGENTS
DE LA SÛRETÉ
FERROVIAIRE SONT
NOMBREUSES,
NOTAMMENT POUR
LA SPÉCIALITÉ
DÉFENSE.**

DES SOLUTIONS EXISTENT !

Malgré un manque de moyens évident, les agents et l'encadrement ont répondu avec professionnalisme aux attentes, peu importe la spécialité. Il est maintenant temps de répondre à leurs revendications légitimes ! L'UNSA porte depuis des années des propositions de valorisation de l'engagement des agents, des éducateurs et de leur encadrement.



...

L'UNSA A RAPPELÉ QUE LA SITUATION COMPLEXE DE L'ACTIVITÉ CYNOPHILE PERDURE DEPUIS TROP LONGTEMPS. CERTES, IL A FALLU DÉVELOPPER LA SPÉCIALITÉ DÉTECTION EXTRÊMEMENT RAPIDEMENT AVEC UNE RÉGLEMENTATION INEXISTANTE, VOIRE MOUVANTE, MAIS LE CONTEXTE ACTUEL A CHANGÉ.

DES ANNONCES CONCRÈTES

#1 SUR LA RÉMUNÉRATION POUR LES CYNOS DÉTECTION

- **500 euros de gratification exceptionnelle** récompensant l'investissement et la réussite de premier parcours de certification (formation initiale et certification validée) avec effet rétroactif pour les agents déjà certifiés.
- **200 euros de gratification exceptionnelle** récompensant l'investissement et la réussite de la certification chaque année.
- **Hausse de l'indemnité d'entretien** d'un chien, en fonction de l'inflation (pas de chiffre annoncé).
- **Prise en charge de la pension** pour les chiens à domicile (15 jours à hauteur de 20 euros par jour dans une pension agréée).
- **Pour les urgences vétérinaires** sur le temps personnel, les conducteurs de chien se verront attribuer du TC.

POUR LES CYNOS DÉFENSE

- **500 euros de gratification exceptionnelle** récompensant l'investissement et la réussite de la formation initiale défense avec effet rétroactif pour les agents en poste ayant déjà réussi leur formation.
- **Pour les urgences vétérinaires** sur le temps personnel des conducteurs de chien

qui l'ont à domicile, ces derniers se verront attribuer du TC.

- **Hausse de l'indemnité d'entretien** d'un chien, en fonction de l'inflation (pas de chiffre annoncé) pour les conducteurs de chien qui l'ont à domicile.

POUR LES ÉDUCATEURS CANINS

- **Gratification exceptionnelle** à venir récompensant la réussite des objectifs élevés de formation (pas de montant).

#2 SUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA SPÉCIALITÉ DÉFENSE

- **Les postes cyno défense** deviennent des postes prioritaires.
- **Augmentation du CO** des conducteurs de chien défense : l'objectif est d'avoir 10 à 12 conducteurs de chien défense opérationnels).

#3 SUR LES RECRUTEMENTS

- **Deux postes de formateur** permanent vont être créés.
- **Création d'un poste d'ADPx** en charge de la formation.
- **Le RA pour l'activité détection** arrive enfin ! Après un passage en CSSCT, il sera envoyé et présenté rapidement aux agents.

#4 SUR LES PROJETS

- **Étude en cours** sur la création d'un site de cyno détection à Montparnasse. Si le site voit le jour, les agents volontaires y seront envoyés et de nouvelles embauches auront lieu.
- **Réflexion pour effectuer** des recrutements de conducteur de chien défense en externe, en respectant un cursus précis, dont un passage en unité opérationnelle (temps à définir) avant de démarrer la formation initiale défense.
- **Création de relais cyno** en direction de zone sûreté.

LES IRRITANTS NON TRAITÉS

- **Perte de salaire** des agents lors de leur formation.
- **Écart de rémunération** entre les deux spécialités.
- **Pas d'indemnité** d'entretien du chien pour les conducteurs de chien défense malgré la gestion de l'ensemble des chiens du centre national cynophile.
- **Dimensionnement** de l'encadrement de proximité et du siège de la DFPS.

L'UNSA PREND ACTE DES MESURES PROPOSÉES PAR LA DIRECTION. EN EFFET, CERTAINES RÉPONDENT À NOS DEMANDES, MAIS IL RESTE ÉNORMÉMENT DE TRAVAIL À FAIRE.